

## En avril 2021, près de la moitié des entreprises déclarent des effets défavorables sur leur productivité des mesures imposées par la crise sanitaire

Depuis octobre 2020, les enquêtes trimestrielles de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment ont été enrichies de nouvelles questions décrivant les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité des entreprises. En avril 2021, les entreprises ont répondu alors qu'un confinement national était en place depuis le début du mois.

Les effets défavorables des mesures sanitaires sur la productivité des entreprises semblent être plus marqués en avril qu'en janvier, après une atténuation en début d'année, et concernent près de la moitié des entreprises. En particulier, le télétravail, qui peut certes parfois engendrer un surcroît de productivité, est jugé de plus en plus négativement par certaines entreprises. La part des chefs d'entreprise qui déclarent que leurs effectifs sont relativement élevés au regard de leur niveau d'activité actuel continue de diminuer dans l'industrie et le bâtiment, tandis qu'elle augmente dans les services.

### La part des entreprises jugeant que leur productivité est affectée défavorablement par les mesures liées à crise sanitaire repart à la hausse en avril

En avril 2021, la part des entreprises déclarant que les mesures liées à la crise sanitaire ont un effet défavorable sur leur productivité, quelle qu'en soit la cause (mesures de protection sanitaires, réorganisations ou télétravail) augmente à 46 % (après 43 % en janvier) et retrouve quasiment son niveau d'octobre 2020 (47 %), date de la première interrogation à ce sujet (► **figure 1 et encadré**). Cette part est stable dans le bâtiment mais en hausse dans tous les secteurs industriels. Au sein des services, elle est globalement en hausse, tirée par les services aux entreprises ; elle reste stable à un niveau élevé dans l'hébergement-restauration et décroît dans les services informatiques.

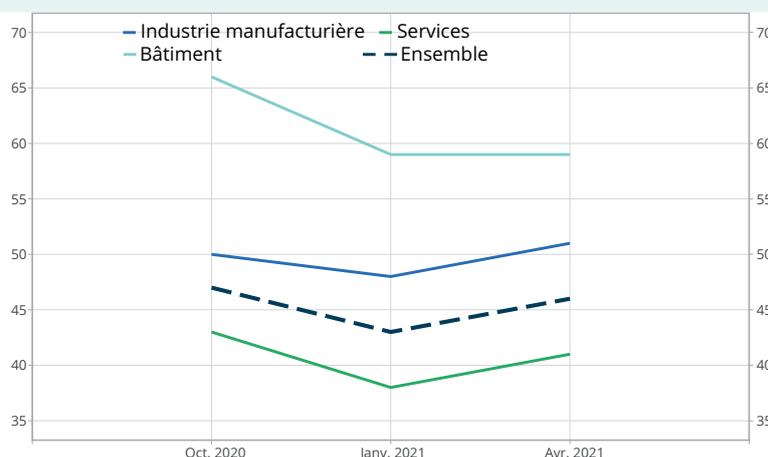
Dans le détail, cette dégradation des effets des mesures liées au contexte sanitaire sur la productivité des entreprises concerne deux types d'actions évoquées dans le questionnaire : les réorganisations et le recours au télétravail.

De janvier à avril, l'effet déclaré des mesures de protection sanitaires (masques, distanciation physique, etc.) sur la productivité est quasi stable globalement dans l'industrie (► **figure 2**), car une amélioration dans l'agro-alimentaire et les biens d'équipement (moins d'entreprises y déclarent des effets négatifs sur la productivité) compense la dégradation observée dans les matériels de transport et les autres industries. Dans les services, la situation est contrastée : la part des entreprises déclarant un effet négatif des mesures sanitaires sur leur productivité rebondit dans les services aux entreprises mais diminue dans les services informatiques. Dans l'hébergement-restauration, la part d'entreprises se déclarant « non concernées » continue d'augmenter et atteint un quart des entreprises.

Après une atténuation en janvier, la part des entreprises déclarant un effet défavorable des réorganisations (logistique, approvisionnements, ordonnancement des travaux, etc.) sur leur activité dépasse son niveau d'octobre 2020 dans les services et l'industrie (► **figure 3**). Cette dégradation concerne tous les sous-secteurs industriels et en particulier la fabrication de

### ► 1. Proportion d'entreprises déclarant au moins un effet défavorable des mesures liées à la situation sanitaire sur la productivité

en %



Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées. On considère ici les entreprises ayant déclaré un effet défavorable sur la productivité pour une au moins des trois actions proposées dans le questionnaire : les mesures de protections sanitaires (masques, distanciation...), les réorganisations, le recours au télétravail.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

# Conjoncture française

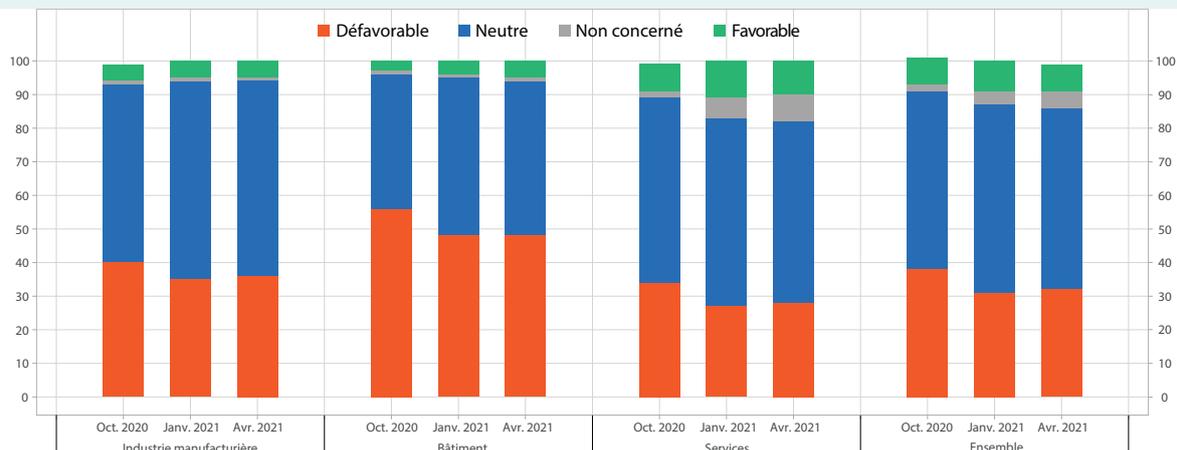
biens d'équipement et de matériels de transport. Dans les services, cette proportion est en hausse en particulier dans l'hébergement-restauration et les services administratifs.

Le télétravail peut influencer dans un sens ou dans un autre la productivité des entreprises (Pora, 2020). En

octobre 2020, les entreprises exprimaient un sentiment mitigé quant à ses effets (Insee, 2020). Depuis, les effets du recours au télétravail sur la productivité sont de plus en plus souvent perçus négativement dans tous les secteurs et sous-secteurs, en particulier dans les services

## ► 2. Opinion des entreprises sur l'effet des mesures de protection sanitaires (masques, distanciation physique, ...) sur la productivité, selon leur secteur

en %

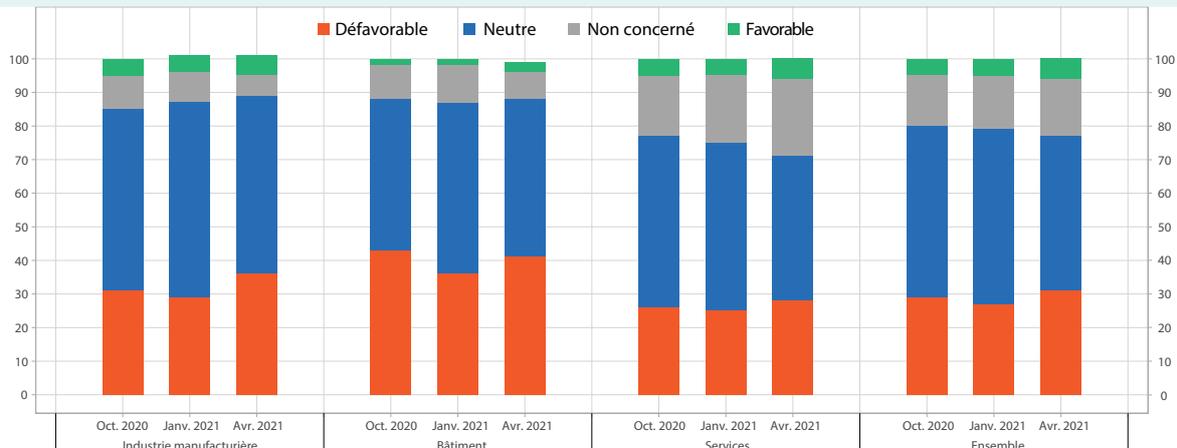


Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

## ► 3. Opinion des entreprises sur l'effet des réorganisations sur la productivité, selon leur secteur

en %

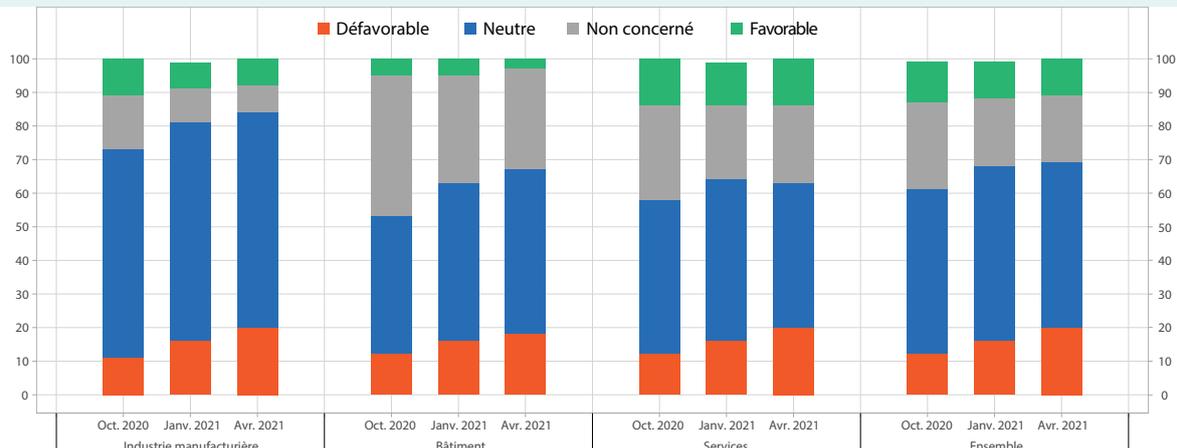


Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

## ► 4. Opinion des entreprises sur l'effet du télétravail sur la productivité, selon leur secteur

en %



Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

informatiques et les services spécialisés aux entreprises : dans ces secteurs, près de 30 % des entreprises jugent que le recours au télétravail, lié à la situation sanitaire, a un effet défavorable sur leur productivité (► **figure 4**).

## De moins en moins de rétention de main-d'œuvre dans l'industrie, au contraire des services

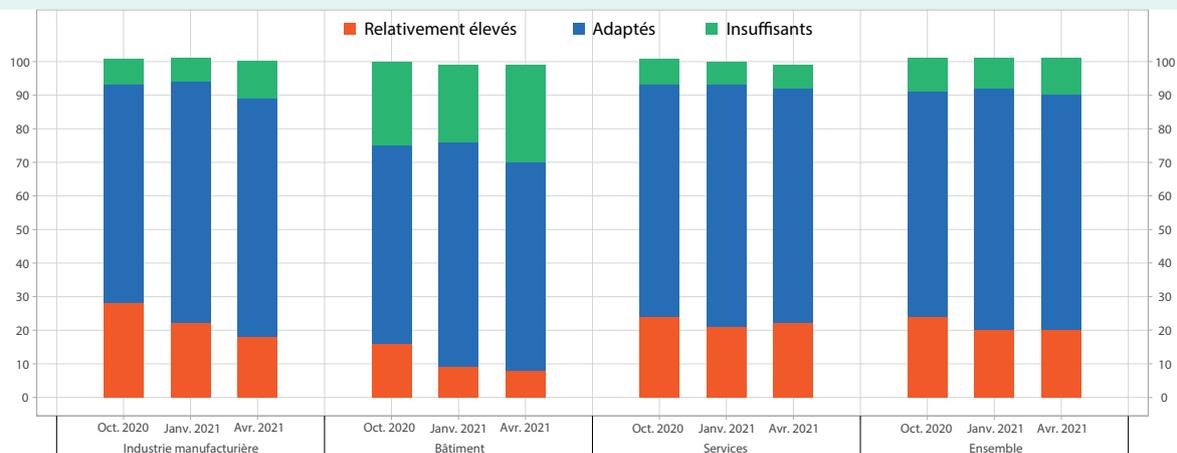
Globalement, la part des entreprises interrogées qui jugent que leur niveau d'emploi est trop élevé au regard de l'activité actuelle est stable entre janvier et avril et représente environ 20 % des effectifs (► **figure 5**). La dynamique est cependant contrastée selon les secteurs en lien direct avec des situations conjoncturelles qui peuvent être très différentes.

Cette part baisse de nouveau nettement dans le bâtiment et dans tous les secteurs industriels, sauf la fabrication de matériel de transport. En revanche elle augmente légèrement dans les services couverts par l'enquête (► **encadré**), après une baisse entre octobre et janvier. Au sein des services, la rétention de main-d'œuvre déclarée par les entreprises s'accroît un peu dans l'hébergement-restauration et plus nettement dans les services administratifs et de soutien aux entreprises, tandis qu'elle se résorbe dans l'information-communication et les services spécialisés aux entreprises. ●

Juliette Grangier

## ► 5. Opinion des entreprises sur le niveau de leurs effectifs au regard de l'activité actuelle

en %



Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.  
Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

## Pour en savoir plus

**Pora P.**, (2020) « Comment le télétravail affecte-t-il la productivité des entreprises ? Les enseignements très partiels de la littérature », sur [blog.insee.fr](http://blog.insee.fr), octobre 2020.

**Insee** (2020), « En octobre 2020, les mesures de protection sanitaires réduisent la productivité pour près de 40 % des entreprises », Point de Conjoncture du 17/11/2020.

**Insee** (2021), « À 31 %, la part des entreprises jugeant que les mesures de protection sanitaire affectent leur productivité baisse mais reste élevée », Note de conjoncture du 11/03/2021 ●

## Méthode - Les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité : de nouvelles questions dans les enquêtes de conjoncture

Depuis octobre 2020, les questionnaires trimestriels des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment ont été enrichis par de nouvelles questions cherchant à décrire les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité des entreprises. La formulation exacte de ces questions figure ci-dessous.

La notion d'effectif n'est pas définie de la même manière selon les secteurs. Dans les services, il est explicitement demandé aux répondants d'inclure les intérimaires. Dans l'industrie et le bâtiment, les questionnaires mentionnent les « effectifs totaux » sans en donner de définition précise. L'activité partielle n'est pas mentionnée ; les salariés en activité partielle sont en tout état de cause comptabilisés dans les effectifs des entreprises.

### Les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité

→ 4. Actuellement, au regard de votre niveau d'activité, vos effectifs vous paraissent-ils :

- relativement élevés
- adaptés
- insuffisants

→ 5. Actuellement, les mesures suivantes ont-elles un effet sur la productivité de votre entreprise ?

Les mesures de protection sanitaires (masques, distanciation physique, etc.)  favorable  neutre  défavorable  non concerné

Le recours au télétravail  favorable  neutre  défavorable  non concerné

La réorganisation de l'activité (logistique, approvisionnements, ordonnancement des travaux, etc.)  favorable  neutre  défavorable  non concerné

→ 6. Précisez en quelques mots l'impact des mesures mises en place dans votre entreprise sur la productivité :

Pour la collecte d'avril 2021, les réponses ont été transmises par les entreprises entre le 26 mars et le 26 avril. Le taux de réponse sur cette période, pondéré par le chiffre d'affaires, est d'environ 60 %. Les résultats présentés ici sont pondérés par les effectifs des entreprises.

Le champ ici considéré est le champ habituel des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment. Les nouvelles questions n'ont pas été ajoutées dans l'enquête auprès des entreprises du commerce de détail. Les entreprises industrielles de plus de 20 salariés sont interrogées, ainsi que les entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés. L'enquête dans le secteur des services couvre les services marchands, hors services de transport aérien, ferroviaire et par eau, services financiers et d'assurance, services de recherche et développement scientifique et sous-secteur des arts, spectacles et activités récréatives. Les estimations sur le champ total sont obtenues en pondérant les résultats par les effectifs salariés, hors intérim, dans l'industrie, la construction et l'ensemble des services marchands. ●